



Un budget 2013 responsable

Une croissance prévue entre 0,4 et 0,8%, des chiffres du chômage en hausse, une inflation supérieure à l'augmentation des salaires... Ce contexte économique difficile, présent dans tous les esprits, impose une vigilance accrue dans la gestion des deniers municipaux. C'est donc avec beaucoup d'attention qu'a été élaboré le budget 2013 de la commune.

Un budget préparé avec sérénité.

L'élaboration d'un budget est une étape obligatoire dans la vie d'une commune. Le budget 2013, préparé avec sérénité, n'a pas été si simple à réaliser, compte tenu de la diminution des recettes (-2,3% de dotations de la part de l'Etat) et de la hausse structurelle des dépenses de fonctionnement (+2,63% : hausse des tarifs de l'énergie, des frais de maintenance...).

Les élus ont redoublé de vigilance afin de maintenir les activités et services disponibles sur la commune et ont veillé, à nouveau, à ne pas augmenter les taux d'imposition.

La structuration du budget a été simplifiée grâce à la gestion saine et raisonnée de la commune qui perdure depuis plusieurs années. Celle-ci permet de

continuer à financer des projets indispensables à l'embellissement de la ville, grâce notamment à un niveau d'autofinancement équivalent à l'année passée, mais également de pérenniser la qualité du service public, indispensable à l'épanouissement des habitants de Déville.

2012 a vu l'inauguration des salles municipales et l'achèvement de la rue André Broucq.

En 2013, priorité est donnée à la rénovation de l'accueil de loisirs de la rue Thiault (309 257 euros) et à la fin des travaux de la rue Georges Hébert (125 931 euros). Deux grands projets qui mobilisent une partie du budget investissement et dont l'autre partie est consacrée à l'amélioration des structures de la ville.

Budget 2013 = 14 611 442 €

Budget de fonctionnement = 12 148 440 €

Nos moyens...

Produits des services et de gestion : 806 700 €
 Impôts et taxes : 8 287 243 €
 Participations et dotations : 2 959 727 €
 Autres recettes : 94 770 €

...leur affectation

Frais de personnel : 6 688 945 €
 Fonctionnement courant des services : 3 473 260 €
 Gros entretien : 195 870 €
 Frais financiers : 300 000 €
 Prélèvement pour investissement : 1 490 365 €



Budget d'investissement = 2 463 002 €

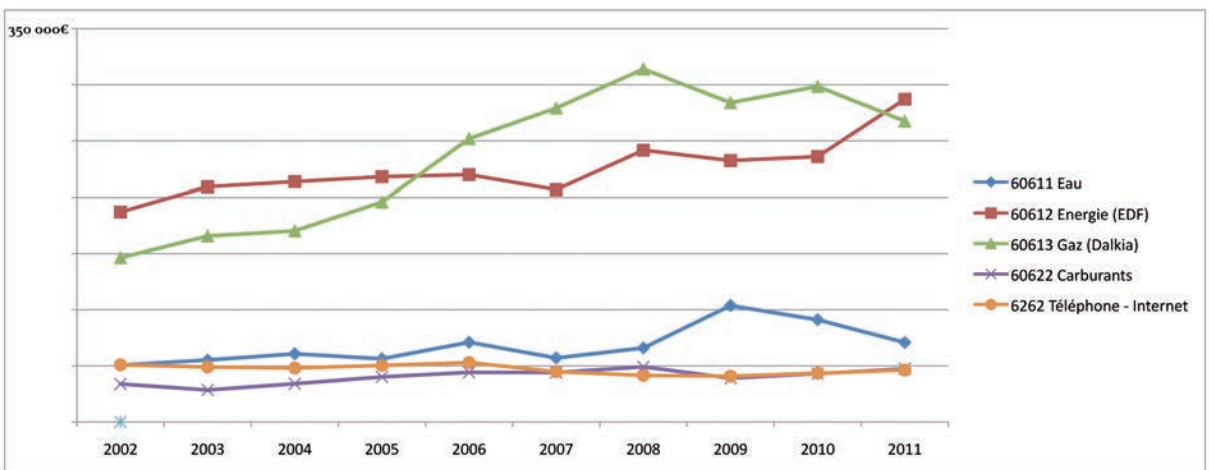
Récupération de TVA : 800 000 €
 Autofinancement : 1 490 365 €
 Subventions Département et Etat : 160 445 €
 Opérations patrimoniales : 1 192 €
 Autre : 11 000 €

Remboursements d'emprunts : 300 000 €
 Complément pour les grands projets et acquisitions foncières : 927 060 €
 Investissements courants : 1 225 840 €
 Autre : 10 102 €

zoom sur...

Les dépenses réelles en fluides de 2002 à 2011

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
60611 Eau	50 710 €	55 232 €	60 747 €	56 354 €	71 051 €	57 049 €	66 002 €	103 761 €	91 098 €	70 868 €
60612 Energie (EDF)	187 068 €	209 290 €	213 772 €	218 129 €	219 966 €	206 735 €	241 672 €	232 477 €	235 949 €	287 099 €
60613 Gaz (Dalkia)	146 409 €	165 780 €	170 317 €	195 909 €	251 944 €	279 237 €	313 996 €	284 051 €	298 516 €	267 621 €
60622 Carburants	33 897 €	28 501 €	34 115 €	40 197 €	44 243 €	44 128 €	49 125 €	39 069 €	43 105 €	47 422 €
6262 Téléphone - Internet	50 971 €	49 020 €	48 089 €	50 416 €	52 949 €	44 875 €	41 507 €	40 844 €	43 499 €	46 335 €



Comme chaque foyer, la Mairie est soumise depuis plusieurs années à l'augmentation des tarifs des différents fluides (eau, électricité, gaz, carburants, téléphonie et Internet) qui grèvent son budget de fonctionnement (+2,63%).

Ce graphique représente les différents postes de dépense et leurs évolutions. Les dépenses de carburants et de téléphonie ont réussi à être

maîtrisées par la mise en place d'outils adaptés comme l'achat de véhicules propres ou l'équipement des structures municipales d'un réseau de téléphonie interne.

En revanche, l'augmentation des dépenses d'électricité et de gaz est difficilement contrôlable en raison de l'augmentation du coût des matières premières.

Investissement 2013 : des projets indispensables

Afin de maintenir la qualité des structures municipales et ainsi permettre à tous les habitants de Déville d'utiliser les équipements mis à leur

disposition en toute sérénité et sécurité, il est indispensable de procéder à des rénovations, des aménagements, des réfections et des acquisitions.

Complément pour travaux de la rue Georges Hébert par l'enfouissement des câbles et les travaux de voirie
Coût des travaux : 125 931€



Mise aux normes des installations d'eau chaude dans les gymnases, au Dojo et au stade Laudou

Coût des travaux : 90 000€



Programme de réfection annuelle des voiries
Coût des travaux : 120 000€

Rénovation de l'accueil de loisirs de la rue Thiault

Le bâtiment sera entièrement rénové et mis aux normes pour l'été 2014

Provision pour coût des travaux : 309 257€



Fin des travaux de rénovation de l'école Crétoy

Coût des travaux : 106 000€

Rénovation de la toiture des services techniques
Coût des travaux : 80 000€

Aménagement du foyer des anciens
coût des travaux : 105 000€



Provisions pour acquisitions foncières rue Duflo et transformateur Vallourec

Coût des travaux : 205 000€



Création de sanitaires intérieurs école Jean-Jacques Rousseau et réparation d'un mur de soutènement
coût des travaux : 350 000€

zoom sur...

Les démarches entreprises par la Mairie pour réaliser des économies

Trois postes importants nécessitent une attention particulière dans la recherche incessante d'économies à réaliser. Citons d'abord, le coût de l'éclairage public. La municipalité est en train d'équiper les structures communales d'ampoules à économies d'énergie, et remplace aussi celles des lampadaires de la commune. Une initiative longue à mettre en place et qui a un coût, mais qui représente des

économies d'électricité à long terme.

Ensuite, la ville envisage le recours à un prestataire unique pour l'entretien de ses véhicules.

En effet, la flotte de la commune, composée de véhicules légers mais aussi d'engins nécessite une attention particulière afin d'être disponible aux travaux de la commune.

Enfin, une attention particulière est portée sur la gestion des

déchets communaux. Les structures communales et l'entretien des espaces verts produisent, tous les jours, une quantité importante de déchets. A cela s'ajoutent les divers encombrants et déchets verts ramassés sur la commune et qui contribuent anormalement à l'augmentation des frais de gestion. Nous vous invitons donc à rester vigilant quant aux jours de collecte organisés par la CREA.